

Décision

Générale

colonial

Décision n° 746/B.P.E. Décisions concernant les Services d'Etat

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
13 juin 1963

Numéro JO
n° 6 du 30/06/1963

Date du numéro
30 juin 1963

TEXTE INTÉGRAL

M. Darmendraïl Joseph, Administrateur de 7° échelon des Affaires d'Outre-Mer, est, à compter du 20 juin 1963 et pour la durée de l'absence de M. Morin Daniel, titulaire d'un congé annuel à passer en Métropole du 20 juin au 20 août 1963, nommé par intérim, Commandant de Cercle de Djibouti et Président du Tribunal du 2° degré dans le ressort du dit Cercle.